



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Budget participatif de Mont-Saint-Hilaire : dévoilement des projets gagnants

Mont-Saint-Hilaire, le 6 juillet 2022 – C’est lors de la séance du conseil municipal qui se déroulait le 5 juillet dernier que les deux projets ayant obtenu la plus forte adhésion pour la première édition du budget participatif de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ont été dévoilés. Les projets *Accès à la rivière Richelieu : pour une proximité avec la faune et la flore* et *Parcours nourricier : un endroit où marcher, cueillir et s’enrichir* se sont avérés être les idées ayant recueilli le plus de votes de la population, récoltant chacun près de 30 % des voix.

Au total, 39 projets ont été présentés au comité de coordination du budget participatif et ce sont 4 d’entre eux qui ont été soumis au vote populaire. Pour monsieur Marc-André Guertin, maire de la ville, l’engouement des citoyens pour le budget participatif est très significatif. « Cet exercice de participation citoyenne représente une grande fierté pour notre administration, souligne-t-il. L’une des grandes volontés de notre conseil est que notre communauté s’implique dans une démarche démocratique, à la fois transparente, dynamique et concertée. Je pense qu’avec cette première édition du budget participatif, nous pouvons dire *mission accomplie!* »

De son côté, madame Mélodie Georget, conseillère du district 5 — de la Seigneurie et membre du comité de coordination du budget participatif, se dit très fière du taux de participation de la population hilairemontaine à ce projet. « C’est avec une grande fierté partagée que nous présentons ces deux projets de qualité, qui démontrent l’importance que les citoyennes et citoyens de Mont-Saint-Hilaire accordent à l’amélioration de leur milieu de vie ainsi qu’à l’environnement, et ce, dans le but d’en faire bénéficier l’ensemble de notre population », a-t-elle déclaré.

Les projets retenus

Le projet ***Accès à la rivière Richelieu : pour une proximité avec la faune et la flore*** permettra l’installation d’un quai flottant aux abords de la rivière près de la place du Quai Saint-Henri. La plantation de végétaux y est également prévue, contribuant du même coup au respect de l’environnement. Les Hilairemontoises et Hilairemontois auront ainsi un lieu sécuritaire où profiter de la faune et de la flore en bordure des berges.

L’évaluation du projet est d’environ 100 000 \$.

Quant au projet ***Parcours nourricier : un endroit où marcher, cueillir et s’enrichir***, ce dernier se développera au parc des Maires. Une plantation d’arbres et d’arbustes fruitiers ainsi que de plantes vivaces comestibles est prévue à travers un parcours aménagé avec des panneaux informatifs favorisant la connaissance de la permaculture, des végétaux et des pratiques écologiques propres à une forêt nourricière. Les Hilairemontoises et Hilairemontois pourront avoir accès à une libre cueillette dans un lieu de détente éducatif qui favorisera également les pollinisateurs et la biodiversité.

Le coût estimé pour ce projet est d’approximativement 85 000 \$.

La démarche du budget participatif

L'initiative de ce premier budget participatif s'inscrivait dans la volonté du conseil municipal de dynamiser la vie communautaire et l'implication citoyenne à Mont-Saint-Hilaire. Rappelons que lors de l'adoption du budget 2022, un montant de 200 000 \$ avait alors été réservé à même le budget en immobilisation afin d'octroyer un montant à la réalisation de projets proposés et choisis par la population. Les citoyennes et citoyens ont eu jusqu'au 25 mars 2022 pour déposer leur projet. Après l'analyse de la conformité des projets par le comité de coordination, ceux-ci étaient soumis au vote du public. Sur une période d'environ un mois, la population hilairemontoise était invitée à aller identifier ses projets préférés.

Maintenant que les projets gagnants sont dévoilés, la Ville s'engage à les réaliser au cours de l'année 2023.

Monsieur Claude Rainville, conseiller du district 3 – de Rouville et membre du comité de coordination du budget participatif, rappelle que le conseil municipal souhaitait que les projets représentent les valeurs de ce dernier. « Nous souhaitons ancrer nos valeurs d'inclusion et d'écoresponsabilité dans notre système de gouvernance et je pense que cette première édition du budget participatif a permis cet engagement citoyen et démontré à la population qu'il est possible de s'impliquer dans la prise de décisions », affirme-t-il.

Tous les membres du conseil ainsi que les équipes municipales impliquées dans ce projet souhaitent remercier la population pour cette première participation. Monsieur Guertin a tenu à remercier toutes les personnes qui ont présenté des projets ainsi que celles qui ont pris le temps d'aller voter. « Je salue également le travail du comité de coordination, qui s'est impliqué tout au long de la démarche pour en assurer le succès. Je tiens d'ailleurs à souligner l'implication de citoyennes engagées sur ce comité : un gros merci. Nous avons maintenant bien hâte de voir la concrétisation de ces projets ! » a conclu le maire de Mont-Saint-Hilaire avec enthousiasme.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 200 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.

– 30 –

Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca